



Première étape franchie

Nous nous réjouissons que le Conseil fédéral ait transmis au Parlement le message et le crédit d'engagement concernant DigiSanté, le programme visant à promouvoir la transformation numérique du système de santé. Les discussions auront lieu d'ici fin 2024.

Il nous est ainsi possible de poursuivre les travaux pour nous préparer au lancement du programme en 2025.

Nous pouvons aussi désormais vous en dire plus sur le contenu du programme.

Bonne lecture !

Numériser le système de santé nécessite tout d'abord de construire une infrastructure nationale garantissant que tous les acteurs puissent utiliser les mêmes prestations de base, comme les registres, les interfaces et les applications permettant l'échange sûr de données. Sont notamment concernés les registres des hôpitaux et des fournisseurs de prestations.

Volet 3 : numériser les prestations des autorités

Afin d'accroître la qualité et l'efficacité de l'échange des données entre les autorités et les prestataires de santé, il est également nécessaire de numériser et de standardiser les services des autorités dans ce domaine, par exemple le système de déclaration pour les maladies transmissibles.

Volet 4 : utiliser secondairement les données pour la planification, le pilotage et la recherche

Dans l'esprit de la stratégie Santé2030 du Conseil fédéral, il convient d'améliorer l'exploitation du large éventail de données pertinentes. Les milieux scientifiques doivent pouvoir y accéder et les analyser plus aisément, par exemple dans des domaines comme l'espace de données pour la recherche sur la santé.

[En savoir plus](#)

2. Événements



Georges-Simon Ulrich
directeur OFS, Anne
Lévy directrice OFSP et
Rebecca Ruiz
Conseillère d'Etat lors
de la séance
d'information du 5
septembre 2023.

DigiSanté a été au cœur de nombreuses manifestations au cours du second semestre 2023.

Le 17 août 2023 a eu lieu la rencontre du comité consultatif Suisse numérique. Sous la houlette du président de la Confédération Alain Berset et avec la participation du chancelier de la Confédération Walter Thurnherr, des acteurs centraux du domaine de la santé ont échangé leurs points de vue sur les défis de la numérisation ainsi que sur le programme national prévu, DigiSanté.

Le 5 septembre 2023, Alain Berset a invité des représentants du secteur de la santé à une séance d'information concernant le programme. La manifestation a permis à une centaine de représentants du système de santé d'échanger sur les objectifs et la mise en œuvre du futur programme DigiSanté. Alain Berset a souligné la nécessité d'un tel programme national

pour permettre une coordination globale entre la Confédération, les cantons, les acteurs du système de santé et les milieux scientifiques.

Enfin, en octobre 2023, les consultations DigiSanté ont débuté, soit des échanges informels entre des spécialistes du domaine. Ce format vient compléter les séances d'information et le site Internet en offrant un espace d'échange approfondi sur les défis actuels de la transformation numérique.

3. Perspectives

2024 sera aussi une année passionnante pour la transformation numérique du système de santé. Le Parlement délibérera sur le crédit d'engagement et les travaux progresseront en vue de la phase d'initialisation du programme. De nouvelles séances d'information sur le programme auront également lieu.

Informations complémentaires

 [Twitter](#)  [YouTube](#)  www.bag.admin.ch